

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
et EXTRAORDINAIRE DU 27 juin 2022
de l'ASSOCIATION "QUELQUE CHOSE EN PLUS"**

L'assemblée Générale ordinaire et extraordinaire, convoquée le lundi 27 juin 2022 à 20h à La Maison en Plus, 56 rue de Garches à Vaucresson, est présidée par Ludovic Salaün.

En début de séance il est précisé qu'en 2022 l'association compte 183 adhérents dont 91 sont présents ou représentés.

Le Président rappelle que l'assemblée générale ordinaire est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 30 septembre 2021
- Exposé de Mme Bouaziz, Directrice de l'EEAP
- Exposés de M. Pennors, ancien Directeur et Mme Bain, Directrice du FAM
- Rapport moral et compte-rendu d'activité de septembre 2021 à juin 2022
- Vote sur le rapport moral
- Rapport financier et approbation des comptes
- Vote sur le rapport financier
- Montant des cotisations
- Nomination et Renouvellement d'administrateurs
- Perspectives

Le Président rappelle également que l'assemblée générale extraordinaire est appelée à délibérer sur la mise à jour des statuts.

S'adressant, tout d'abord, aux adhérents, donateurs et bénévoles, le Président transmet, au nom des administrateurs et des familles des remerciements chaleureux pour leur générosité et leur engagement au côté de l'association.

Le Président remercie de leur présence Mme Bain, Directrice du FAM et Mme Bouaziz, Directrice de l'EEAP.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 30 SEPTEMBRE 2021

Le procès verbal, préalablement adressé aux adhérents, est adopté à l'unanimité.

EXPOSE DE Mme BOUAZIZ, DIRECTRICE DE L'ECOLE

❖ Vente de Noël

Pour la vente de Noël 2021 de l'association, les professionnels de l'établissement se sont mobilisés avec les jeunes qui ont créé de nombreux objets à vendre. Plusieurs jeunes sont venus le samedi participer à la vente.

Le bénéfice de la vente de ces objets est revenu à 400 €.

❖ Ville de Vaucresson

De nombreux liens se sont tissés entre l'établissement et la ville aux hasards des rencontres et des échanges téléphoniques notamment avec les représentantes de la culture et du sport à Vaucresson.

Le réseau se construit : des salles de sport sont à disposition des jeunes de l'établissement les premières semaines des vacances scolaires. Les jeunes expriment le souhait d'y retourner.

L'établissement peut, en outre, exprimer des demandes officielles ponctuelles toute l'année. Une réponse favorable sera rendue selon les cas.

Des rencontres des jeunes avec des enfants d'autres écoles se font au gymnase.

4 jeunes, y compris en fauteuil, ont participé au Cross de Vaucresson. Ils ont été portés par les acclamations du public et ont reçu des médailles. Ils ont vécu une expérience très positive.

Le CVS a été ouvert à la mairie pour qu'un responsable puisse participer.

❖ Professionnels

Le poste de Psychomotricien(ne) est toujours en attente d'être pourvu depuis plus d'un an. Heureusement la direction a trouvé des personnes en contrats d'apprentissage donnant entière satisfaction.

Le poste de moniteur-éducateur était lui aussi occupé par un contrat d'apprentissage depuis 2 ans mais il se poursuit en CDI.

❖ Unité d'enseignement

Un projet de création d'une unité d'enseignement (classe au sein du primaire) pour Polyhandicap est en cours.

Les rencontres avec le responsable de la mairie a malheureusement montré que les écoles de Vaucresson ne sont pas adaptées à la circulation de personnes fauteuils.

Le projet destiné en partie à des enfants de l'établissement quelques heures par semaine ne pourra donc pas se réaliser dans une école de Vaucresson mais la demande de projet a été déposée à l'ARS pour une école sur Rueil.

❖ Course des héros

5 parents et 2 professionnels ont participé à la course des héros 2022 en tant que coureurs pour l'établissement. 5 000 € ont été récoltés. La direction souhaite utiliser cette somme à l'organisation d'un séjour de deux nuits au moins et avec au moins 4 jeunes.

❖ Mouvements des jeunes

Un jeune en aménagement Creton a quitté l'EEAP pour le FAM. Un petit garçon déjà a été accueilli.

A la rentrée scolaire un enfant de 6 ans, venant d'une crèche, fera son entrée dans l'établissement.

EXPOSES DE M. PENNORS, ANCIEN DIRECTEUR ET DE Mme BAIN, DIRECTRICE du Foyer d'Accueil Médicalisé « la Maison en Plus »

La parole de Madame Bain est précédée de l'intervention de M. Pennors qui a assuré la direction de l'établissement par intérim, 2 jours par semaine, depuis l'été 2021.

Son rôle était d'accompagner les cadres pendant cette période difficile, les nombreux postes ouverts évoqués lors de l'assemblée générale de l'année dernière n'étant toujours pas tous pourvus. Toutefois l'équipe de direction est en place : cadre infirmier, chef de service et directrice avec Madame Bain (qui a tout juste pris ses fonctions).

Les ressources humaines restent un enjeu important : des contrats de professionnalisations sont en négociations et l'Unapei 92 explore d'autres pistes.

L'implication des familles et des bénévoles au sein de l'établissement est une spécificité et un atout majeur dans cette période difficile.

M. Pennors reste en soutien de Mme Bain pour le passage de relais. Son rôle s'oriente vers les comptes et les aspects financiers notamment pour le CPOM et la demande d'augmentation des postes nécessaires. Les dépenses du groupe 2 sont variables d'une année sur l'autre et méritent un suivi régulier des facturations.

Le « taux de remplissage » de l'établissement est conforme à ce qui est attendu.

Madame BAIN remercie pour l'accueil qu'elle a reçu dès sa première semaine et note que les jeunes viennent facilement au contact.

RAPPORT MORAL COMPTE RENDU D'ACTIVITE DE L'ASSOCIATION DE SEPTEMBRE 2021 A JUIN 2022

Quelque Chose en Plus est toujours très présente dans l'accompagnement des besoins des établissements tant sur le plan humain (bénévolat) que financier (cf. comptes).

❖ Bénévolat

L'association Quelque Chose en Plus renforce le bénévolat au sein de la Maison en Plus au regard des difficultés de recrutement rencontrées pour poursuivre les activités mises en place les années précédentes :

- l'animation musicale en fin d'après-midi du lundi au jeudi avec un concert chaque mardi ;
- des parcours moteurs au sein de l'établissement pour développer la motricité ;
- des sorties dans les parcs de Vauresson, au haras de Jardy, dans le bois de Saint-Cucufa ;
- du vélo, de la balançoire, du trampoline, de la piscine et de la patinoire.

❖ Partenariats

Le partenariat avec l'association des **petits bouchons** se poursuit via la collecte des bouchons au sein du FAM, de la mairie et commerces Vauressonnais ainsi que de l'hôpital de Garches.

Les relations avec **Open Gardens** se poursuivent, il s'agit d'un partenaire régulier de notre association.

❖ **La représentation de l'association**

L'association Quelque Chose en Plus est représentée aux conseils d'administration des Papillons Blancs de la Colline, de l'Unapei 92 et du SAIS 92. L'association siège aux Conseils de la Vie Sociale de l'EEAP et du FAM, au CCAS de Vaucresson ainsi qu'à la MDPH. C'est aussi en nous impliquant vers l'extérieur que nous défendons les intérêts des personnes polyhandicapées et autistes.

❖ **Banque**

Un nouveau compte bancaire a été ouvert au Crédit Mutuel. Avant la fin de l'année tous les fonds de l'association y seront transférés.

Le rapport moral, dont les principaux points ont été repris ci-dessus, est adopté à l'unanimité.

MISE A JOUR DES STATUTS (Assemblée Générale Extraordinaire)

L'assemblée approuve le projet de modification des statuts, afin :

- de compléter l'article 7 sur le fonctionnement de l'association en ajoutant la phrase suivante : « Le Président a la capacité de déléguer tout ou partie de ses pouvoirs auprès des banques aux personnes membres du bureau » et
- de mettre à jour les dénominations de l'Unapei 92 et l'Unapei Ile-de-France à l'article 3.

La mise à jour des statuts, dont les principaux points ont été repris ci-dessus, est adoptée à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER

La trésorière, Marion Glaser, présente ensuite le rapport financier.

Les fonds associatifs atteignent 187 k€ (dont 79 k€ sur un Livret A).

❖ **Recettes**

Les cotisations représentent près de 30 k€, montant significatif comprenant la subvention de la SED pour des lèves-personnes. Nous saluons l'attachement de nos donateurs à l'association.

La vente de Noël a repris représentant une ressource importante de 21,5 k€. Nous sommes heureux de vous annoncer que la prochaine vente de Noël est prévue du 25 au 27 novembre

2022, toujours au centre culturel de la montgolfière à Vaucresson qui apporte un soutien logistique majeur.

L'avance des coûts d'installation de Télémédecine au FAM a été remboursée par l'Unapei 92 pour un montant de 10 000 €.

En outre comme chaque année, les villes de Vaucresson et Marnes la Coquette ont versé respectivement 2 000 € et 500 € de subvention de fonctionnement.

❖ Dépenses

L'association Quelque Chose en Plus a d'autant plus été présente pour soutenir les professionnels que la situation était difficile. Cela s'est traduit par :

- à l'**EEAP** par l'achat
 - de lèves personnes pour 8 500 € cofinancés par la SED pour la moitié, par l'établissement et Quelque Chose en Plus pour l'autre moitié ;
 - de tablettes tactiles avec commandes oculaires pour 20 660 € financés à hauteur de 12 500 € par Novartis et le solde par Quelque Chose en Plus.
- au **FAM** par le financement
 - des interventions pédagogiques :
 - activité musicale Sonosphère pour 12 085 € comprenant la location des instruments de musique le lundi après-midi. En outre, une professionnelle a été formée gratuitement par la compagnie et anime désormais une seconde séance pour personnes autistes ;
 - activité contes animés pour 13 890 € les mardi et jeudi ;
 - des interventions de renfort de personnels avec le prestataire « Service Plus » d'un montant de plus de 34 500 € ;
 - de l'entretien de l'aquarium avec le renouvellement de poissons pour plus de 4 200 €, le renouvellement de mobiliers et d'équipements pour 12 000 € (réfections fauteuils, table ergonomique réglable en hauteur, matelas, sièges de bureaux, vitrine d'affichage, serviettes de table, tables et chaises de jardin) et fabrications de mobiliers pour les maisonnées, la lingerie, le bureau du médecin, l'infirmierie et placard pour les bénévoles pour 8 200 € et enfin 3 900 € correspondant à l'acompte pour le Tripway (système pour accrocher un vélo à un fauteuil roulant).

Les frais de l'association comportent les frais bancaires, les frais postaux (convocation AG et reçus fiscaux), les frais d'assurance et les cotisations Unapei 92/ Unapei IDF/ Unapei et SAIS 92 . Ils sont globalement faibles de l'ordre de 3 600 €.

Le rapport financier, dont les principaux points ont été repris ci-dessus, est adopté à l'unanimité.

DIVERS

- Conventions réglementées

L'EEAP



La Maison en Plus



Les deux établissements réalisés grâce à votre fidèle soutien. Merci.